

RAPPORT
DE LA
MAISON CANTONALE DES ALIÉNÉS
PENDANT L'ANNÉE 1897

Extrait du Compte rendu administratif et financier
PUBLIÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

Mai 1898



GENÈVE
IMPRIMERIE JULES-GUILLAUME FICK
(Maurice Reymond et C^{ie})

1898

RAPPORT
DE LA
MAISON CANTONALE DES ALIÉNÉS

PENDANT L'ANNÉE 1897

Extrait du Compte rendu administratif et financier
PUBLIÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

Mai 1898



GENÈVE
IMPRIMERIE JULES-GUILLAUME FICK
(Maurice Reymond et Cie)

1898

MAISON CANTONALE DES ALIÉNÉS

	Hommes	Femmes	Total
Malades présents le 1 ^{er} janvier 1897.	88	94	182
Entrés dans l'année.	63	52	115
Total en traitement	151	146	297
Sortis	48	40	88
Décédés	11	12	23
Total.	59	52	111
Restent en traitement le 31 décembre.	92	94	186
Journées de malades			66,329
Moyenne de présence.			181,72
Maximum.			189
Minimum			176

*

Rapport des guérisons au total des malades traités 6,73 %.

Rapport des guérisons au chiffre des admissions, 17,39 %.

Rapport des guérisons au chiffre des sorties
18,01 %.

Rapport des décès au total des malades traités
7.74 %.

Rapport des décès à la moyenne de présence
11 %.

Entrées. — Epoque des admissions.

	Hommes	Femmes	Total
Janvier.	4	4	8
Février.	5	4	9
Mars	5	3	8
Avril	4	6	10
Mai	5	2	7
Juin.	11	6	17
Juillet	6	5	11
Août	7	2	9
Septembre.	3	5	8
Octobre.	2	4	6
Novembre.	4	7	11
Décembre	7	4	11
Total . .	63	52	115

Entrées, sorties et forme de la maladie

	FORME DE LA MALADIE			ENTRÉES		SORTIES									
	Hommes	Femmes	TOTAL	Guéris		Améliorés		Non améliorés		Morts		Totaux			
				Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	TOTAL			
A	Affections congénitales, (idiotie, imbecillité, débilité mentale)	2	1	3	—	—	—	—	—	1	1	—	1	1	2
B	Psychoses constitutionnelles	9	5	14	—	—	—	5	1	—	1	—	8	5	13
C	Psychoses simples . . .	30	34	64	6	11	—	3	4	—	11	2	29	30	59
D	Psychoses organiques : Paralytie générale. . . Démence sénile Autres formes	7 5 1	1 5 1	8 10 2	— — —	— — —	— — —	3 3 —	— 2 2	2 3 1	1 5 1	— 6 1	5 7 3	1 7 4	6 13 4
E	Psychoses épileptiques .	2	2	4	—	—	—	—	—	1	—	—	2	—	2
F	Psychoses par intoxication (alcoolisme)	7	2	9	3	—	2	4	1	—	—	—	7	4	11
G	Cas douteux et non atteints	—	1	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	1
	Totaux	63	52	115	9	11	13	26	17	11	12	59	52	111	

Age.

	Hommes	Femmes	Total
De 14 ans	—	1	1
18 à 20 ans	2	—	2
21 à 30 »	16	7	23
31 à 40 »	20	10	30
41 à 50 »	12	16	28
51 à 60 »	6	8	14
61 à 70 »	4	7	11
71 à 81 »	3	3	6
Total.	63	52	115

Etat-Civil.

	Hommes	Femmes	Total
Célibataires	30	17	47
Mariés	30	25	55
Veufs	3	9	12
Divorcés	—	1	1
Total.	63	52	115

Religion.

	Hommes	Femmes	Total
Protestants	28	24	52
Catholiques	31	28	59
Autres confessions	4	—	4
Total.	63	52	115

Origine et domicile

Origine et domicile

Origine	Domiciliés dans le canton		Non domiciliés		Total	VENUS DIRECTEMENT			
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		d'un hôpital		d'une prison	
								Hommes	Femmes
Genève	18	19	—	4	41	5	6	—	—
Vaud	5	1	—	—	6	—	—	—	—
Neuchâtel	2	1	—	—	3	—	—	—	—
Fribourg	1	2	—	—	4	—	1	—	—
Valais	—	1	1	—	2	—	—	—	—
Berne	3	1	—	—	4	—	—	—	—
Argovie	2	—	—	—	2	1	—	—	—
Thurgovie	1	1	—	—	2	—	—	—	—
Schweitz	—	—	—	—	1	—	1	—	—
St-Gall	1	—	—	—	1	—	—	—	—
Tessin	—	—	—	—	1	—	—	—	—
Schaffhouse	—	—	—	—	1	—	—	—	—
Zürich	1	—	—	—	1	—	—	—	—
Bâle-Campagne	1	—	—	—	1	—	—	—	—
France } Haute-Savoie	1	6	—	1	7	3	2	—	1
France } Autres départem ^{ts}	2	9	—	1	11	2	1	—	—
Allemagne	3	1	—	—	4	1	—	—	—
Italie	3	3	—	—	6	2	—	—	—
Belgique	1	—	—	—	1	1	—	1	—
Turquie	2	—	—	—	2	2	—	—	—
Roumanie	1	—	—	—	1	—	—	—	—
Total	54	46	9	6	115	17	11	1	3

Hérédité

chez les		Aliénation mentale		Affections nerveuses ou cérébrales		Suicides et crimes		Ivrognerie		Singularité de caractère et faiblesse d'esprit		TOTAL	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
I	Père	—	—	1	1	—	—	5	2	—	3	6	42
II	Mère.	2	1	1	—	—	—	—	—	—	—	1	4
	Père et Mère.	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1
III	Grands parents, oncles, tantes :												
	Côté paternel . . .	5	3	1	—	2	—	—	—	—	—	8	41
	Côté maternel. . .	4	—	—	—	—	—	—	—	—	4	—	4
	Frères et sœurs . . .	1	1	—	—	—	—	—	1	—	1	2	3
	Enfants du malade :	—	1	—	—	—	—	—	—	1	—	1	2
IV	Hérédité niée . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	47	33
	» douteuse . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	23	46	45

Causes déterminantes.

	Hommes	Femmes	Total
Causes morales.	5	9	14
» somatiques	12	12	24
» mixtes	3	4	7
» inconnues	25	23	48
Excès de boisson	16	3	9
Affection congénitale.	2	1	3
Total.	63	52	115

Durée de la maladie avant l'admission.

	Hommes	Femmes	Total
De 8 jours à 1 mois.	16	9	25
1 mois à 3 »	2	4	6
3 » à 6 »	6	5	11
6 » à 12 »	—	5	5
1 an à 2 ans.	6	3	9
plusieurs années	18	14	32
Affection congénitale	2	1	3
Durée inconnue	13	11	24
Total.	63	52	115

Sorties.

	Hommes	Femmes	Total
Rentrés dans leur famille.	19	25	44
Placés dans une autre famille	1	—	1
A reporter	20	25	45

	Hommes	Femmes	Total
Report	20	25	45
Transférés dans un asile d'aliénés en Suisse	10	6	16
Transférés dans un asile d'aliénés à l'étranger	9	7	16
A l'Asile des convalescents	—	2	2
A l'Asile de la vieillesse	1	—	1
A l'Hôpital cantonal.	2	—	2
Destination inconnue	6	—	6
Total.	48	40	88

Age et durée du séjour des aliénés guéris.

Hommes				Femmes			
Age		Durée du séjour		Age		Durée du séjour	
20 ans	26	28	31	20 ans	25	28	32
2 mois	5	8	1	7 mois	2	13	8
15 jours	18	10	15	23 jours	8	15	15
20 ans	26 »	28 »	31 »	20 ans	25 »	28 »	32 »
2 mois	5 »	8 »	1 »	7 mois	2 »	13 »	8 »
15 jours	18 »	10 »	15 »	23 jours	8 »	15 »	15 »
20 ans	26 »	28 »	31 »	20 ans	25 »	28 »	32 »
2 mois	5 »	8 »	1 »	7 mois	2 »	13 »	8 »
15 jours	18 »	10 »	15 »	23 jours	8 »	15 »	15 »
20 ans	26 »	28 »	31 »	20 ans	25 »	28 »	32 »
2 mois	5 »	8 »	1 »	7 mois	2 »	13 »	8 »
15 jours	18 »	10 »	15 »	23 jours	8 »	15 »	15 »

Age et durée du séjour des aliénés décédés.

Hommes					Femmes				
Age	Durée du séjour				Age	Durée du séjour			
	ans	—	mois	12 jours		ans	—	mois	12 jours
22 ans	—	—	8	15	32 ans	—	—	—	—
33 »	—	—	1	21	39 »	1	—	6	—
49 »	—	—	10	—	61 »	2	—	1	—
49 »	8	—	—	—	62 »	—	—	4	11
58 »	12	—	—	—	66 »	—	—	—	6
58 »	31	—	8	—	68 »	5	—	2	—
61 »	—	—	3	—	69 »	—	—	5	15
64 »	—	—	5	7	71 »	—	—	5	15
64 »	31	—	7	—	72 »	2	—	3	—
71 »	—	—	11	16	72 »	12	—	8	15
74 »	2	—	8	—	81 »	—	—	2	—
					81 »	—	—	5	—

Epoque des décès.

	Hommes	Femmes	Total
Janvier	2	1	3
Février	3	1	4
Mars	2	2	4
Avril	1	—	1
Mai	—	—	—
Juin	—	2	2
Juillet	1	1	2
Août	1	—	1
Septembre	—	1	1
Octobre	—	1	1
Novembre	1	3	4
Décembre	—	—	—
Total.	11	12	23

Causes des décès.

	Hommes	Femmes	Total
Broncho-pneumonie.	1	6	7
Pneumonie.	1	3	4
Tuberculose pulmonaire	2	—	2
Carcinome de l'estomac	—	1	1
Délire aigu	1	—	1
Hémorrhagie cérébrale	3	—	3
Artério-sclérose et ramollissement cérébral	2	—	2
Méningo-encéphalite chronique	1	1	2
Marasme senile	—	1	1
Total.	11	12	23

Le nombre des entrées s'est élevé à 115, chiffre un peu inférieur à celui de l'année dernière, mais toujours considérable comparativement aux années précédentes. Quelques admissions ont été retardées, faute de place ; mais, tôt ou tard, nous avons pu satisfaire à la plupart des demandes d'admission, grâce aux nombreuses sorties et en particulier au rapatriement de malades incurables et même curables. L'élément étranger au canton forme, en effet, à peu près les deux tiers du chiffre total des admissions.

Sur les 115 malades admis, 24 avaient déjà été traités dans un asile d'aliénés : 7 hommes et 5

femmes aux Vernets, 7 hommes et 5 femmes dans des établissements publics ou privés de la Suisse ou de l'étranger.

2 hommes et 1 femme sortis et rentrés dans l'année, à plus d'un mois d'intervalle, comptent pour 6 entrées, tandis que 3 hommes et 1 femme, sortis et rentrés avant l'expiration d'un congé provisoire, ne sont pas considérés comme sortis.

31 malades, 16 hommes et 15 femmes, ont été amenés de l'Hôpital cantonal.

La moyenne de présence 181.72 est légèrement inférieure à celle de l'année précédente, qui était de 183.18.

La population en traitement s'est élevée à 189 pendant le mois de juin, tandis qu'elle était de 176 seulement en février et en mars. Dans la division des hommes, le chiffre le plus élevé a été de 96 et le plus bas de 83. Dans la division des femmes, le maximum a été de 96 et le minimum n'a jamais été inférieur à 91.

Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, ces chiffres sont excessifs pour un petit asile comme le nôtre, cela malgré l'établissement des colonies des Acacias et de Bel-Air, qui ne peuvent recevoir que des malades paisibles et triés sur le volet. L'encombrement constant des divers quartiers, de ceux de la division des femmes surtout, est un obstacle à une bonne répartition des malades, complique beaucoup le traitement médical et peut

être la cause de graves accidents. Il est désirable que les travaux de construction du nouvel asile soient poussés avec la plus grande activité, afin que nous sortions à brève échéance de cette pénible situation.

Une trentaine de malades ont été transportés dans leur canton ou pays d'origine, dont 17 (11 Suisses et 7 étrangers), par les soins du Département de Justice et Police. Des autres malades sortis pour rentrer dans leur famille ou être placés dans des familles étrangères ou des institutions hospitalières, 21 sont d'origine genevoise, 9 hommes et 12 femmes.

La proportion des guérisons, un peu supérieure cette année, est toujours faible pour les motifs précédemment indiqués.

La mortalité, moins considérable que l'année dernière, a frappé en général des sujets âgés ou atteints d'affections organiques du cerveau.

Outre l'Arbre de Noël, les pensionnaires ont eu, comme par le passé, quelques matinées musicales. Le chœur mixte des Vernets, inauguré l'année dernière, leur a prêté son concours. Le chant occupe et distrait nos pauvres malades, il constitue un délassement sain et utile pour nos employés.

M^{me} veuve Jean-Etienne Dufour a légué, à la Maison cantonale des aliénés, une somme de 5,000 francs, dont les intérêts doivent servir cha-

que année à l'achat de cadeaux pour les malades, à l'occasion de l'Arbre de Noël. Par arrêté du 4 août, le Conseil d'Etat a autorisé le directeur à donner quittance de cette somme qui restera déposée à la caisse de l'Etat, au nom de la Maison cantonale des aliénés, pour être employée conformément au vœu de la testatrice. Nous devons un hommage reconnaissant à la mémoire de cette bienfaitrice de notre asile, qui portait un si vif intérêt à nos malades pauvres et fut un membre très actif du comité de l'Arbre de Noël des Vernets. Puisse cet exemple de générosité en faveur d'un établissement souvent oublié, trouver de nombreux imitateurs.

Dans sa séance du 26 janvier, le Conseil d'Etat a nommé M. le docteur Charles Muller, médecin assistant, en remplacement de M. Jean Piltz, dont la démission a été acceptée par arrêté du 12 janvier 1897.

Dans sa séance du 14 septembre 1897, le Conseil d'Etat a accepté la démission de M. Aug. W. Röhrich, médecin assistant.

Le 5 novembre, il a nommé M. Louis Goth, citoyen genevois, commis à la Maison cantonale des aliénés. La création de ce nouveau poste, approuvée par la commission de surveillance est justifiée par le surcroît de besogne dû à l'augmentation du mouvement de notre asile, à la gestion de Bel-Air, etc., besogne purement adminis-

trative qui ne peut guère être imposée à des médecins. Comme compensation, le second poste de médecin assistant ne sera pas repourvu pour le moment. Vu l'exiguité des locaux, il est du reste à peu près impossible de trouver dans la maison un logement décent pour ce fonctionnaire qui ne saurait résider au dehors, comme le commis.

Les mutations dans le personnel ont été les suivantes :

Sorties : 8 infirmiers, 7 infirmières, 9 employées des services généraux.

Entrées : 8 infirmiers, dont 1 particulier, 7 infirmières, 10 employées des services généraux.

La somme des dépenses pour comestibles et boissons s'élève à fr. 70,140,95 ; divisée par le nombre des journées de malades, d'employés et d'ouvrières, soit 82,635, elle donne fr. 0,84 88/100 prix de la journée de nourriture en général pour 1897.

DOMAINE DE BEL-AIR

Des dépenses importantes ont été faites cette année encore, pour mettre en valeur le domaine de Bel-Air : achat d'un supplément d'engrais, de litière, etc.

Quoique la seconde coupe ait été compromise par la sécheresse, la récolte du fourrage peut être regardée comme satisfaisante et permet d'entre-

tenir largement vingt têtes de gros bétail. Malgré l'étendue considérable du terrain qui sera occupé par les bâtiments et jardins du nouvel asile, ce nombre pourra être maintenu grâce aux améliorations apportées au domaine.

La récolte des céréales a été faible, les emblavures d'automne n'ayant pu s'effectuer comme l'assolement le prévoyait. Par contre, les plantes sarclées ont donné un assez bon rendement. Malgré les pluies d'automne qui ont un peu compromis la récolte des pommes de terre, il en a été récolté environ 27,500 kilos.

L'étable a marché d'une façon normale, sans accident de quelque importance. La production du lait a été moyenne. Il a été ensencé environ 3 hectares de blé, et les champs réservés à l'avoine ont été labourés dès l'automne, de manière que les semailles de printemps puissent s'effectuer dans de bonnes conditions. La perspective est donc plus rassurante que l'année dernière.

Au 31 décembre, le domaine possédait 13 vaches, 2 génisses, 1 taureau, 2 bœufs, 4 chevaux et 1 âne.

Le personnel de la ferme se composait, à la fin de l'année, du chef de culture, marié, d'une domestique, d'un charretier et d'un berger. L'aide berger a été provisoirement supprimé.

La colonie annexée au domaine a été habitée en moyenne par 8 à 10 malades occupés, dans la

mesure de leurs forces, aux travaux des champs. Les malades placés à Bel-Air conservent le goût du travail et le reprennent quelquefois lorsqu'ils l'ont perdu. Ces heureux résultats seront plus sensibles lorsque le nouvel asile sera complètement installé, et qu'une surveillance médicale immédiate permettra d'étendre le bienfait de la colonisation à un plus grand nombre de malades.

EXERCICE 1897

	RECETTES	DÉPENSES
Pensions	107,438 80.	
Pensions remboursées des années antérieures	1,588 40	
Produit brut du domaine	5,936 60	
Traitements		30,416 60
Nourriture		70,140 95
Blanchissage		2,983 85
Pharmacie et Laboratoire		1,656 40
Exploitation du domaine rural		2,552 90
Indemnité de logement à l'économe		800 —
Service extra (veilles et rondes)		738 —
Loyer de la colonie des Acacias		1,300 —
Réparations aux fourneaux, ustensiles, appareils d'éclairage, mesures d'hygiène, frais divers		2,455 40
Entretien des immeubles et travaux urgents aux canalisations		9,400 7
Chauffage		9,570 90
Eclairage		2,361 50
Frais divers		3,406 05
Achat et entretien de livres		465 75
Lingerie		2,994 —
Literie		2,142 90
Mobilier		2,739 75
Excédant des dépenses	31,161 53	
Fr.	146,125 35	146,125 35

Budget de la maison.

Economat cantonal.